

Image not found or type unknown



## Delai reparation de camping car

Par **chambou19**, le **22/09/2013** à **17:58**

Bonjour,rnrnLe 18 oct 2012, un arbre est tombé sur mon camping car. Le garagiste demande d'attendre le début de l'année 2013 pour effectuer la réparation. Le 20 février 2013 il me demande enfin d'amener mon véhicule au garage. Depuis, impossible de prendre possession de mon véhicule qui n'est toujours pas réparé, me privant de vacances et de mon bien. J'avais acheté ce camping-cas 33.000 € le 06/10/2011 et je ne peux pas m'en servir.rnrnQue dois-je faire ?rnrnMerci.